



DOCUMENT À REMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE

Maternelle 5 ans

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2020-2021**

*Dans notre bulle,
mais toujours aussi proches*

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre**.

- Une **communication par mois** sera faite par le titulaire auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (*article 29.2 du Régime pédagogique*).

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du **31 août 2020** au **5 novembre 2020**.
- Le bulletin sera remis aux élèves avant le **20 novembre 2020**.

Deuxième bulletin :

- Étape du **6 novembre 2020** au **18 février 2021**.
- Le bulletin sera remis aux élèves avant le **15 mars 2021**.

Troisième bulletin :

- Étape du **19 février 2021** au **23 juin 2021**.
- Bulletin sera produit avant le **5 juillet 2021**.

Évaluation des apprentissages (préscolaire)

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève (étape 3). Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	X		X
Développer sa personnalité	X		X
Entrer en relation avec les autres	X		X
Communiquer oralement		X	X
Se familiariser avec son environnement		X	X
Mener à terme des projets et des activités		X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur le *Cadre d'évaluation* des apprentissages de programme d'éducation préscolaire.

Légende

Cote	Étape 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.